



LA LETTRE D'INFO DE LA DÉMARCHE DE L'INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Café "vélotaf": un rendez-vous
pour répondre à vos questions

JEUDI 13 AVRIL 2023

À 18 H 30

AU MARCHÉ COUVERT DE
CONDÉ-SUR-NOIREAU
(place du Marché)

Aller au travail à vélo, c'est possible !

ÉDITO



DANS CE NUMÉRO

**MOBIPRO : RETOUR SUR
L'ATELIER ENTREPRISES DE
CONDÉ-EN-NORMANDIE**

**FOCUS : ANIMATION
COVOITURAGE CHEZ ERMO!**

DÉFI MOBILITÉ DU PRINTEMPS

**TÉMOIGNAGE : ILS ONT DIT
"OUI" À MOBIPRO !**

ON PARLE DE NOUS

**MOBIPRO : ANIMATIONS,
COMMUNICATION,... L'ANNÉE 2023
COMMENCE FORT !**

Ça y est, les animations covoiturage ont commencé ! Et comme vous le verrez dans un article dédié en page 3, c'est l'entreprise ERMO qui a ouvert le bal en ce début d'année.

L'une des nouveautés MobiPro, c'est aussi la création d'un groupe Facebook pour que vous ayez accès en quelques clics à toute l'actualité de la démarche : "MobiPro (Intercom de la Vire au Noireau) : déplacements domicile-travail".

Et puis, comme toujours, le suivi de la démarche à vos côtés avec déjà de nombreux ateliers et animations prévus dès le mois de mars.

Vous souhaitez en savoir plus sur tout ce qui s'est passé ces trois derniers mois ? Prenez donc quelques minutes de lecture...





MOBIPRO RETOUR SUR L'ATELIER ENTREPRISES DE CONDÉ-EN- NORMANDIE



Le mercredi 25 janvier matin, l'entreprise COTRAL Lab accueillait l'Intercom de la Vire au Noireau ainsi que des établissements du territoire condéen à l'occasion de l'animation d'un atelier sur la démarche MobiPro.

Lucien Bazin, Vice-Président de l'IVN en charge de l'attractivité économique, a introduit la matinée en rappelant les enjeux de cette démarche pour les salariés, mais aussi pour les entreprises et la collectivité.



**9 actifs sur 10 qui se
rendent en voiture sur leur
lieu de travail
viennent seuls**
(enquête Mobilité des Personnes,
2019)

Et vous, comment venez-
vous au travail ?

Cindy Coignard a ensuite retracé les grandes lignes de l'expérimentation menée avec 15 entreprises pilotes en 2021-2022. C'est d'ailleurs ce travail préalable qui a permis d'identifier deux axes prioritaires dans le déploiement du bouquet de services proposés par l'IVN autour du covoiturage et du vélo à assistance électrique.

De nombreux échanges ont eu lieu entre les différents acteurs présents : entreprises, associations, collectivité, établissement scolaire. La question de la mobilité est centrale pour tous et nécessite un accompagnement suivi dans la mise en place d'actions.



TÉMOIGNAGE

Ils ont dit "oui" à MobiPro !



"Tecal est une PMI, de 49 salariés, qui s'est engagée dans une démarche RSE. La majorité de salariés réside à moins de 10km. Prendre sa voiture pour 10 min devient un coût pour les employés et qui plus est, cela a un impact sur notre environnement. Nous devons être à l'écoute des opportunités qui dynamisent le bocage virois. La démarche MobiPro en est une.

Tecal, seule, ne peut se permettre une telle démarche. Mais en intégrant MobiPro, nous proposons à nos collaborateurs/trices une autre manière de se déplacer au quotidien, soit à l'aide des vélos électriques, soit grâce à l'application de covoiturage. Ensemble nous pouvons changer nos habitudes et réduire notre impact sur NOTRE environnement".



FOCUS

Animation covoiturage chez ERMO à Souleuvre-en-Bocage !

Une très belle animation autour de covoiturage et de la plateforme Rezo Covoit, développée par Mobicoop, et mise en place par l'Intercom sur son territoire depuis fin d'année dernière. Ce sont une cinquantaine de salariés qui sont venus s'informer tout au long de la journée.

Après un bref retour sur les enjeux de la démarche MobiPro, autour des déplacements domicile-travail, Cindy Coignard de l'association Mobylys, a présenté l'application de covoiturage et échangé avec les salariés autour de cette alternative à l'autosolisme.

Les habitudes du quotidien n'étant pas toujours simples à changer, certains sont restés quelque peu dubitatifs dans un premier temps. Mais les échanges, questions et remarques ont été riches et plusieurs personnes se sont laissé tenter de s'essayer à une autre mobilité.

D'autres, déjà covoitureurs, ont pu apporter leur retour d'expérience aussi. Rappelons que le gouvernement a lancé une prime covoiturage de 100 €, et jusqu'à 200 € possibles via l'utilisation de la plateforme Rezo Covoit.

D'autres animations covoiturage seront organisées dans d'autres entreprises du territoire, ce qui permettra potentiellement d'élargir les possibilités pour les salariés de trouver quelqu'un avec qui partager son trajet !



93 % des salariés de l'entreprise utilisent leur voiture individuelle pour venir au travail



1 salarié sur 2 est prêt à tester une mobilité alternative !



VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE REMONTER DES BESOINS ?

CONTACTEZ-NOUS : MOBIPRO@MOBYLIS.ORG



ROULEZ MALIN

INTERSPORT®

Quelle offre vélo ?

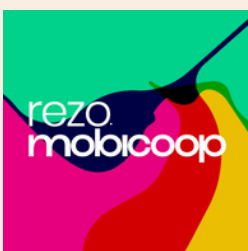
Le magasin INTERSPORT de Vire Normandie propose une réduction de 10 % sur tout achat d'un vélo à assistance électrique neuf (hors promotions).

Pour qui ?

Pour toute entreprise ou salarié d'entreprise de l'Intercom de la Vire au Noireau qui est inscrite dans la démarche MobiPro.

Comment faire ?

Rapprochez-vous du service Développement économique de l'IVN ou de votre référent mobilité entreprise qui vous délivrera une attestation pour pouvoir vous rendre au magasin et bénéficier de l'offre commerciale.



PRIME COVOITURAGE



Pour bénéficier de la prime, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Avoir le permis de conduire
- Effectuer un premier trajet en covoiturage en tant que conducteur en 2023, puis 9 autres trajets dans les 3 mois suivants
- La distance du trajet réalisé en France ne doit pas être supérieure à 80 km.
- Les trajets sont effectués en utilisant un opérateur de covoiturage éligible.

Nécessité d'une connexion au service moB (relié à FranceConnect) pour enregistrer votre demande et vérifier que vous n'avez pas déjà engagé le processus avec un autre opérateur de covoiturage.

Si vous réalisez des trajets courte distance et longue distance avec Mobicoop, vous pouvez bénéficier jusqu'à 200 € de bonus en cumulant les deux primes.

Attention, tous les usagers qui auraient déjà bénéficié dans les 3 dernières années d'un bon essence ou d'un chèque cadeau chez Blablacar, Karos ou Klaxit ne pourront pas recevoir cette prime.



DÉFI MOBILITÉ



En mai, fais ce qu'il te plaît... à vélo ou en covoiturage !

Le printemps est propice aux changements de mobilité paraît-il. Ça tombe bien, l'IVN vous propose de vous essayer aux mobilités alternatives à la voiture individuelle (vélo ou covoiturage) sur vos déplacements domicile-travail du **22 au 28 mai 2023 !**

Ce qui est chouette, c'est que vous y gagnez doublement !

- Non seulement vous laissez votre voiture au garage : moins d'essence, frais partagés, bénéfices santé, échanges...
- Mais vous pouvez aussi être tiré au sort et gagner des lots grâce aux partenaires du Défi mobilité.

Un prix "entreprise" sera également proposé : plus vous encouragez vos salariés, plus vous avez de chances de gagner 😊

Toutes les informations vous seront communiquées très prochainement : règlement du Défi mobilité, kit communication, modalités d'inscriptions...

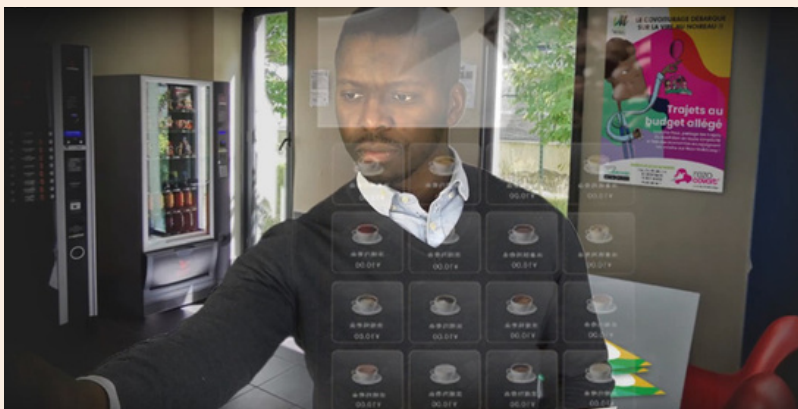
CRÉATION D'UN GROUPE FACEBOOK ET CAPSULES VIDÉO

La première capsule vidéo est disponible sur Youtube :

https://www.youtube.com/watch?v=pxgQ34GvY_k
ou en scannant le QR code suivant :



"MobiPro, c'est quoi?"



Nous avons également créé un groupe Facebook où vous retrouverez de nombreuses informations liées à la démarche MobiPro.

N'hésitez pas à vous rendre sur la page "MobiPro (Intercom de la Vire au Noireau)" ou à scanner directement le QR code ci-dessous .





CONTACTEZ-NOUS

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Service Développement Économique
02 31 66 27 96 - dev.eco@vireauoireau.fr



MOBYLIS

Cindy COIGNARD
06 19 32 30 82 - mobipro@mobyliis.org



ON PARLE DE NOUS

La presse était présente pour couvrir
l'animation covoiturage chez ERMO



À VENIR DANS LA LETTRE D'INFO #3...

Retour sur les animations
Guide du covoitreur
Défi mobilité : comment s'inscrire ?
Kit communication

Soulevre-en-Bocage LA VOIX LE BOCAGE | JEUDI 2 FÉVRIER 2023 | @ctu.fr/la-voix-le-bocage

SAINTE-MARIE-LAUMONT

Les salariés d'Ermo tech invités à covoiturer ou à pédaler

Chez Ermo tech, la cinquantaine de salariés a été invitée à penser autrement ses trajets domicile-travail.

« On sait que ce n'est pas un match que l'on gagnera en deux jours », convient Cindy Coignard, codirectrice de l'association Mobyliis. « Ce qu'on veut, c'est présenter l'offre de services et inciter chacun à changer de mobilité en levant certains freins. »

93 % viennent en voiture

Lundi 23 janvier, avec notamment Lucien Bazin, vice-président de l'Intercom de la Vire au Noireau en charge du développement économique et François Lefeuvre, responsable RSE (Responsabilité sociétale

des entreprises), elle est allée à la rencontre des salariés de Ermo tech. Installée à Sainte-Marie-Laumont depuis 1988, l'ex-Moules industrie produit des moules à injection plastique et emploie une cinquantaine de personnes. Toutes ont participé au premier atelier Moby pro et se sont vues présenter le réseau de covoiturage Mobicoop et les actions en faveur de l'utilisation du vélo à assistance électrique.

Objectif : les inviter à repenser leurs trajets domicile-travail. « Selon notre petit sondage au sein de l'entreprise, 93 % d'entre vous viennent en voiture et 28 % habitent à

moins de 10 min », chiffre Cindy Coignard. Ici, on travaille de journée ou en 2X8 et beaucoup n'habitent pas Soulevre-en-Bocage. L'option vélo ne semble pas forcément être la plus facile à mettre en œuvre. « Nous allons mettre en place des ateliers vélo d'une heure afin de vous permettre d'essayer, de parler équipements de sécurité mais aussi des aides financières. Nous pourrions également vous proposer d'essayer pendant une ou deux semaines afin de voir si cela vous convient avant d'investir », informe-t-elle ensuite.

Côté covoiturage, les avantages sont nombreux. « Impact sur le porte-monnaie, sur l'écologie, sur la qualité de vie... Il a été démontré que le fait de covoiturer jouait sur le stress. » Elle a invité chacun à s'inscrire sur le site et à partager ses trajets, que ce soit en tant que chauffeur ou en tant que passager. « L'idée est de faire de la mise en lien avec d'autres personnes du territoire. »

D'autres ateliers à destination des salariés d'autres entreprises de la communauté de communes seront prochainement organisés.

L'Intercom invite le covoiturage chez Ermo Tech

Sainte-Marie-Laumont

Cindy Coignard, co-directrice de l'association Mobyliis, a présenté le programme Rezo covoit à la soixantaine des salariés d'Ermo Tech le lundi 23 janvier. Elle est également maître d'œuvre de ce projet pour le compte de l'Intercom de la Vire au Noireau.

« C'est un service sans commission pour les covoituteurs puisque pris en charge par l'Intercom », a dit Cindy Coignard. Les covoituteurs sont invités à percevoir entre 0 et 6 centimes du kilomètre. Ils peuvent par ailleurs percevoir une prime de 100 euros,

en complément de celle déjà offerte par l'Etat, si le nombre de voyages en covoiturage est significatif.

Comment ça marche ?

Il faut tout d'abord publier une annonce de covoiturage. L'application alertera les deux usagers qui passeront par la même route. C'est ensuite par le service messagerie de l'application que les deux usagers se mettront d'accord. Le paiement se fait de la main à la main ou par carte bancaire sur l'interface de l'application.

Cindy Coignard était entourée de Lucien Bazin de l'Intercom et de François Lefeuvre, en pull vert, pour présenter le programme de co-voiturage appelé Rezo covoit aux employés d'Ermo Tech.

SAVE THE DATE

Atelier "bornes de recharge électriques", à l'initiative de l'IVN et à destination des professionnels.

Animé par la **TEIM**

Le 26 mai 2023 à 8 h 30

Démarche MobyPro soutenue par:

Soutenu par



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE
Ministère de la Transition
écologique et solidaire